



Problème assurance de prêt immobilier?

Par **bigticket**, le **13/06/2008** à **18:52**

Bonjour. Je vais souscrire un prêt immobilier dans une banque. Etant militaire j'ai du souscrire l'assurance de ce prêt chez un groupement d'assurance militaire. Le problème est que la banque me réclame des frais de gestion pour délégué la prise en charge de l'assurance par ce groupement. Un responsable du groupement m'a signalé qu'il n'avait pas le droit du fait que ce n'était pas un produit proposé par cette banque (soit disant un article de je ne sais quel code???)

. Je souhaite donc en savoir en plus. Est ce légal ou non? et si non quel document peut être présenté a la banque pour qu'il comprenne leur erreur. Merci beaucoup par avance.